

L'ancien théâtre-cinéma municipal de Poitiers

Au moment où la ville de Châtellerault vient de sauver son ancien théâtre, où en France sont restaurés d'anciens cinémas (Le Louxor à Paris, l'Eden-Théâtre à La Ciotat) et où un intérêt grandissant s'exprime en faveur de l'architecture du XXe siècle, le conseil municipal de Poitiers du 23 septembre dernier a voté à la majorité le constat de la désaffectation du service public de l'ancien théâtre de Poitiers, l'acceptation de la cession du bâtiment et l'autorisation à signer le compromis de vente pour une reconversion en galerie marchande, bureaux et logements avec une salle d'exposition en sous-sol. La vente et le début des travaux sont donc imminents.



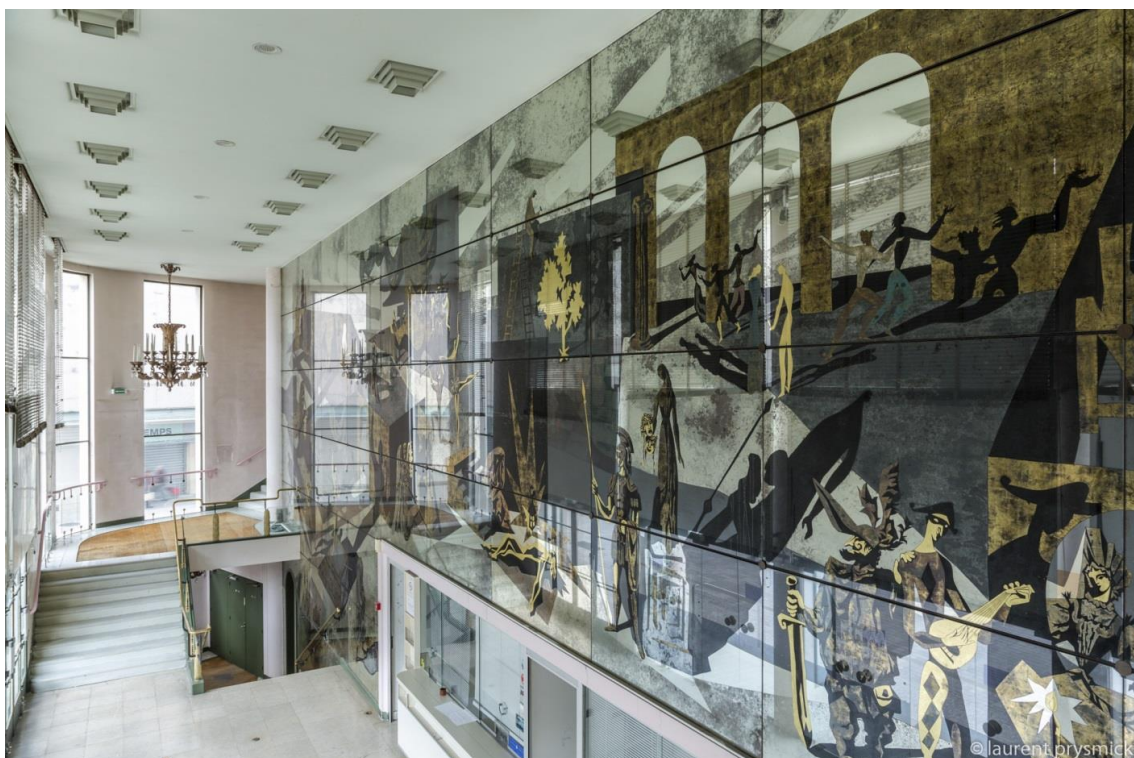
La façade de l'ancien théâtre municipal sur la place de l'hôtel de ville

Après une période transitoire durant laquelle il avait abrité la programmation Art et essai du cinéma de la salle conventionnée de la ville (le TAP ouvert en 2008), l'ancien théâtre municipal de Poitiers est aujourd'hui désaffecté. L'édifice, inauguré en 1954, est l'œuvre de l'architecte parisien Edouard Lardillier qui était spécialisé dans la construction de salles de spectacle et notamment de cinéma de 1930 aux années 1950. La majeure partie de ses réalisations sont situées à Paris (les cinémas Studio-Parnasse et le Studio-Bertrand, le cinéma Berlitz, le cinéma de l'Hôtel de Ville, ainsi que le Star à Créteil) et dans le Nord de la France (cinémas le Colisée à Roubaix, le Rex à Dunkerque, l'Alhambra à Calais).

L'ancien théâtre de Poitiers n'est sans doute pas un jalon fondamental de l'histoire de l'architecture mais c'est un édifice qui a la chance d'être conservé dans son intégralité, dans ses dispositions d'origine et avec une grande partie de sa décoration. C'est une oeuvre originale qui mêle néoclassicisme pour sa façade principale et le hall et formes empruntées à l'architecture paquebot pour la salle et les dégagements, tout en courbes.

L'intérêt de l'immeuble réside autant dans sa qualité intrinsèque que dans sa destination culturelle. L'attachement partagé par de nombreux poitevins pour le maintien de cet équipement culturel au coeur de la cité s'est manifesté lors de l'enquête publique pour le PSMV et depuis plus de 6 000 personnes ont signé une pétition pour faire entendre cette voix.

Pour le grand hall, l'atelier parisien Robert Pansart a imaginé une paroi figurative de 90 m² en verre églomisé (technique de miroiterie utilisant des feuilles d'or et d'argent) représentant les différents arts de la scène (la danse, la musique, le théâtre). Robert Pansart réalisa des décors similaires pour le paquebot France ainsi que pour le cinéma Berlitz à Paris. La « fresque » de glaces de Poitiers, qui évoque l'art de Chirico, est le plus grand exemple de miroir décoratif en verre églomisé encore conservé en France. Les lustres du hall, les appliques du foyer et de la salle ainsi que les rambardes des escaliers sont l'œuvre de Robert Caillat qui travailla au Georges V et sur le Normandie.



Le grand hall avec le miroir décoratif de Robert Pansart

Le théâtre de Lardillier a donc fermé ses portes au mois de décembre 2012. Le projet de la ville de Poitiers est d'en faire un centre commercial, tout en conservant un espace culturel en sous-sol dédié aux "arts visuels". La salle et le foyer vont être détruits, seules la façade et la paroi en verre églomisé de Pansart seront conservées (obligation du nouveau secteur sauvegardé de Poitiers). Le 23 septembre 2013, le conseil municipal a décidé de la vente du théâtre pour seulement 510 000 euros (!) au promoteur poitevin Thierry Minsé associé à l'architecte parisien François Pin.

Un collectif, réunissant à la fois ceux qui estiment que l'ancien théâtre doit rester un haut-lieu de la culture à Poitiers et ceux qui désirent que l'édifice soit sauvegardé, a été créé et une pétition lancée (déjà plus de 6000 signataires). Un courrier a été adressé à Madame la ministre de la culture, demandant une instance de classement de l'ensemble de l'édifice et de sa décoration ainsi que le maintien de sa vocation culturelle. De grands noms de la scène et du cinéma ainsi que des historiens de l'art et architectes* soutiennent cette prise de position citoyenne.



La salle de 800 places (1100 à l'origine)

* le comité de soutien :

Ariane ASCARIDE, comédienne

Jean-François BALMER, comédien

Lucas BELVAUX, comédien et réalisateur

Anne CONSIGNY, comédienne

Matthieu DOZE, danseur et citoyen

Alain DUVAL, ancien directeur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, ancien Directeur régional des affaires culturelles de La Réunion

Nicole GARCIA, comédienne et réalisatrice

Pierre GARRIGOU-GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art et archéologie Paris-Sorbonne, membre du conseil d'administration de la Société Française d'Archéologie et du comité de rédaction du *Bulletin monumental*

Robert GUEDIGUIAN, réalisateur, producteur et scénariste

Dominique HERVIER, conservateur général du Patrimoine, membre du conseil d'administration de la Société Française d'Archéologie et du comité de rédaction du *Bulletin monumental*

Gérard KLEIN, professeur d'histoire de l'architecture à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, architecte dplg, docteur de l'Université de Paris I

Bouli LANNERS, comédien et réalisateur

Simon TEXIER, professeur d'Histoire de l'art contemporain (histoire de l'architecture) à l'Université de Picardie Jules Verne, membre du comité de rédaction de la revue *Histoire de l'art*

Anne THERON, romancière, dramaturge, scénariste, metteur en scène et réalisatrice

plus d'informations : <http://theatrepoitiers.canalblog.com> et collectiftheatre@yahoo.fr

Collectif de défense de l'ancien théâtre de Poitiers